

14 FEBRUARY 2017 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

DÉCLARATION DE M. FRANÇOIS HOLLANDE, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, SUR LA GARANTIE JEUNES ET SUR LES VIOLENCES URBAINES, À AUBERVILLIERS LE 14 FÉVRIER 2017.

[Télécharger le .pdf](#)

Je voulais venir ici à Aubervilliers, d'abord parce que, dans cette commune, il y a une action qui est menée depuis longtemps pour que la vie en commun puisse être harmonieuse.

On en a ici un bel exemple avec la Garantie jeunes, avec ce que fait cette mission locale, qui accueille des jeunes, dans ces quartiers, et qui leur donne des perspectives, car le premier sujet ici, c'est l'emploi.

Nous avons voulu et je l'ai décidé très tôt - à la fois mettre en place des moyens supplémentaires, comme les emplois d'avenir, et aussi faire en sorte que les jeunes qui sont sans formation, sans qualification, sans emploi, puissent bénéficier d'un accompagnement intensif pendant un an. Ce dispositif s'appelle la Garantie jeunes.

La Garantie jeunes a déjà bénéficié à plus 100.000 personnes, et j'ai décidé dans le cadre de la loi Travail portée par Myriam EL KHOMRI de la généraliser à tout le territoire. Tout jeune qui en fera la demande, qui sera volontaire pour en respecter les règles, pourra s'engager dans ce dispositif.

Ici à Aubervilliers, il y a un exemple à donner, parce que c'est une expérience qui a été menée tout au long de l'année 2016 et qui a donné des bons résultats : 6 jeunes sur 10 trouvent une solution d'emploi au terme de ce passage en Garantie jeunes, dans le cadre du soutien apporté par cette mission locale.

Je veux souligner ce qui marche, ce qui fonctionne, ce qui réussit, même si nous savons qu'il y a des problèmes et que nous devons les régler. Ici nous en avons la preuve : il y a l'engagement de jeunes, de leurs accompagnateurs et des entreprises pour obtenir ces parcours de réussite.

La Garantie jeunes va maintenant s'étendre à tous les quartiers, à tous les lieux où existent des situations de fragilité, où existe ce besoin d'accompagnement. Elle permettra une formation, une qualification, un accompagnement, un parcours de citoyenneté, l'accès à un logement quand c'est possible et aussi une rémunération puisque les jeunes qui sont engagés dans le parcours de la Garantie jeunes perçoivent une allocation mensuelle de 471 euros.

J'ai rencontré ces jeunes, ils sont volontaires, ils sont décidés, ils sont eux-mêmes convaincus que c'est par la formation et la qualification qu'ils s'en sortiront. Nous avons vis-à-vis d'eux un devoir, qui nous donne à la fois l'obligation de les accompagner et en même temps la fierté de les voir s'engager ainsi et nous avons ce devoir de faire en sorte qu'ils aient confiance, confiance dans leur avenir, confiance dans la société dans laquelle ils vivent. C'est cela la Garantie jeunes, c'est bien plus qu'un dispositif au service de l'emploi, c'est un parcours de citoyenneté et d'autonomie.

Je suis conscient que je viens ici, à Aubervilliers, dans ce département de la Seine-Saint-Denis, dans un moment particulier. D'abord, je veux rappeler ce qu'est la Seine-Saint-Denis, ce qu'elle permet à notre pays d'avoir comme réussites. Beaucoup d'entreprises s'y installent - j'en ai encore eu l'illustration aujourd'hui - beaucoup d'emplois s'y créent, beaucoup d'activités s'y déploient, beaucoup de jeunes créent leur propre entreprise et c'est un département où des chances existent et nous devons faire en sorte qu'elles puissent être saisies par les élus - c'est le cas - mais également par l'ensemble des acteurs économiques qui aujourd'hui s'y investissent.

Je veux également souligner qu'il n'y a pas de vie en commun s'il n'y a pas de respect. Le respect, c'est celui qui est dû à ces jeunes, quand ils sont contrôlés, lorsqu'ils sont eux-mêmes confrontés à des situations de violence. Respect, quand il y a des manquements - ils doivent être clairement dénoncés et la justice saisie, ce qui a été le cas pour ce qui s'est produit à Aulnay-Sous-Bois, et j'ai eu moi-même l'occasion de rencontrer le jeune Théo qui a eu cette lucidité et cette dignité de lancer un appel au calme. Respect que nous devons avoir, tous, à l'égard des institutions, de la police, de la justice, parce que nous avons besoin d'une police qui puisse assurer la sécurité de tous, nous avons besoin d'une justice qui, lorsqu'elle a été saisie, peut prononcer les sanctions qui sont attendues. Le respect est aussi à l'égard des biens publics, de la propriété privée. S'il y a des manifestations - et il y a en France avec le principe de la liberté de manifester - il n'y a pas l'autorisation de casser, donc le respect vaut à l'égard des biens des particuliers, qui sont ici, en plus, les plus fragiles, et des biens publics, parce qu'ils nous appartiennent

collectivement et doivent être également protégés.

Je refuserai toutes les provocations, tous ceux qui veulent diviser, qui veulent nous séparer, qui veulent opposer, qui veulent briser ce qu'est la vie en commun. Nous avons besoin d'être ensemble. C'est aussi le message que j'étais venu prononcer en visitant cette Mission locale, en rencontrant des jeunes, en venant dans cette ville qui connaît un renouveau. Je pense qu'il est très important de montrer que nous sommes capables de vivre ensemble dans une société apaisée, où le respect est la règle, et où nous devons être fermes à l'égard de ceux qui s'éloignent de ce principe.

Merci à tous. Je salue ici les élus et tous ceux qui encadrent ces jeunes. Je salue les jeunes qui ont été, à travers leurs témoignages, exemplaires, en ce qu'ils attendent pour leur avenir et en ce qu'ils veulent faire en s'engageant directement. Je remercie tous les habitants qui vivent ici, parfois dans des conditions très difficiles, et qui ont confiance dans la République.

Merci.